



Délibération
DIRFI/JG

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023

2023 – 97 BUDGET ANNEXE « GOLF » – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 25

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAÏ Ammar, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, DEREN Dominique, MAUDOUX Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, MELLA Florent

Excusés ayant donné pouvoir : 8

BENCHIMOL-LAURIBE Renée à MELLA Florent, BUFFET Martine à ABELIN-DRAPRON Véronique, CARTIER Nicolas à BERDAÏ Ammar, DAVIET Laurent à CHANTOURY Laurent, DIETZ Pierre à CHABOREL Sabrina, MARTIN Didier à MAUDOUX Pierre, TORCHUT Véronique à CHEMINADE Marie-Line, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe

Absents excusés : 2

DELCROIX Charles, EHLINGER François

Secrétaire de séance : DEBORDE Sophie

Date de la convocation : 28/09/2023

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du Budget Annexe « Golf »,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 21 septembre 2023,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation de la décision modificative n°1 du Budget Annexe « Golf » pour l'exercice 2023, présentée dans le tableau ci-dessous, et détaillée dans les documents budgétaires :

Section de FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Montant HT
011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	22 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-12 000,00
042	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-3 500,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 700,00
70	PRODUITS DES SERVICES	-81 500,00
77	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	88 200,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 700,00



Section de d'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montant HT
AP INFO GOLF	AUTORISATION PROGRAMME INFORMATIQUE GOLF	-11 500,00
AP SPORT GOLF	AUTORISATION DE PROGRAMME SPORT GOLF	6 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 000,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-3 500,00
--	------------------

040	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-3 500,00
-----	--	-----------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	-3 500,00
--	------------------

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 25

Contre l'adoption : 1 (MELLA Florent au nom de BENCHIMOL-LAURIBE Renée)

Abstentions : 7 (BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, CHABOREL Sabrina en son nom et celui de DIETZ Pierre, MAUDOUX Pierre en son nom et celui de MARTIN Didier, MELLA Florent en son nom)

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON



La secrétaire de séance

Sophie DEBORDE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.